

QUESTIONS DIVERSES

Monsieur le Maire évoque la période de sécheresse et la décision prise de maintenir un arrosage limité du stade de football du Bon Curé.

Ceci en raison d'importants travaux lancés au printemps dernier pour un montant de 19 000 €. Cet investissement aurait été réduit à néant, si une dérogation à l'arrêté préfectoral n'avait été prise. Il souligne que l'utilisation de l'eau des lavoirs n'est pas satisfaisante, le pompage dans la citerne d'arrosage demandant beaucoup trop de temps.